

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Du Conseil Communal de Rolle

Présidence: M. Federico Rapini, Président

Séance ordinaire du **3 octobre 2023**

Considérant que le préavis municipal N° 39 concernant:

Arrêté d'imposition pour l'année 2024

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

- vu le préavis de la municipalité du 4 septembre 2023
- entendu le rapport de la commission permanente des finances chargée d'étudier cet objet

Décide

D'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2024 tel que présenté, fixant le taux d'imposition de la Commune à **59,5%**, selon l'annexe du présent préavis dont il fait partie intégrante.

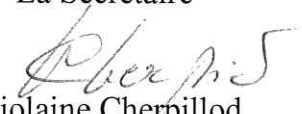
Ainsi délibéré en séance ordinaire du 3 octobre 2023.

Le Président


Federico Rapini



La Secrétaire


Violaine Cherpillod